

Ecole élémentaire Pierre Brossolette
13 rue Lucien Manès
91330 Yerres
Tél. : 01 69 48 91 31
Fax : 01 69 48 32 94
e-mail : elem.brossolette.yerres@ecoles91.ac-versailles.fr

Compte-rendu du Conseil d'Ecole Exceptionnel 19 septembre 2008

Etaient présents : M. Aymes (directeur), et Mmes Rigoli, Lanchas, Monnet, Garnier, Delbast, Kerbiriou, Charrier, Roch, Melle Basile, M. Nicolas (enseignants),
Mme Aublet, (représentante de la municipalité)
Mmes Chaylard, Mme Mathieu, (PEEP)
Mme Bonnin, (FCPE)

Le Conseil d'Ecole est réuni pour que soit faite la présentation du nouveau projet d'école pour 2008/2011

Priorités du Projet d'Ecole

Maîtrise de la langue

"De l'explication à la production : les textes pour les autres"

Objectifs principaux :

- Utiliser un code commun de correction pour améliorer une production d'écrit.
- Connaître le code de correction
- Utiliser un code de correction commun afin d'apprendre à corriger seul une production.

La culture humaniste

« La progression spiralaire ou l'apprentissage par complexification ».

Objectif principal :

Préparer une progression plus cohérente pour l'apprentissage de l'histoire en étudiant toutes les périodes chaque année et en développant le contenu pour le C3 et de la découverte du monde pour le C2.

L'autonomie et l'initiative

" L'outil de cycle : un moyen d'améliorer la cohérence et de lutter contre les difficultés"

Objectif principal :

Mise en place d'un outil commun utilisable sur le cycle 2 : fichier outil, mots repères en étude du code.

Volet éducation artistique et culturelle

" Le cinéma : base de création et de développement de l'esprit critique"

Objectifs principaux :

- Connaître le monde du cinéma et les métiers qui s'y rattachent.
- Utiliser l'outil informatique pour se documenter sur le 7ème art.
- Confronter son avis avec celui des autres.

Dispositif d'aide aux élèves en difficulté

Cette aide individualisée a été décidée par le Ministère de l'Education Nationale pour compenser la suppression des samedis matins travaillés.

L'horaire du midi a été imposé par l'Inspectrice de l'Education Départementale suite aux recommandations de l'Inspectrice d'Académie.

Chaque enseignant effectuera par semaine, à compter du 29 septembre et ce jusqu'à fin mai, 2h de soutien auprès des élèves en difficulté. Les enfants seront regroupés par groupes de besoin, chaque groupe n'excédant pas 5 à 6 enfants.

Le Conseil d'Ecole émet, à l'unanimité, un avis favorable au projet d'école pour 2008/2011.

La séance est levée à 19h.15

La secrétaire de séance : Mme Kerbiriou Le Président du Conseil d'Ecole : M. Aymes